

S.V.P. remplir en lettres moulées

Premier jury  Deuxième jury

**IDENTIFICATION**

Nom de l'étudiante, de l'étudiant

Code permanent UQAM

Programme

Code du programme

**TYPE DE TRAVAIL DE RECHERCHE**

- Thèse  Essai  Mémoire  Rapport de \_\_\_\_\_  
 Activité de synthèse  Autre activité de fin d'études, préciser : \_\_\_\_\_

**TITRE DU TRAVAIL DE RECHERCHE**

Directrice, directeur de recherche

Codirectrice, codirecteur de recherche

En conformité avec les règlements de l'Université (voir au verso), le SCAE du programme spécifié à la section précédente recommande ou nomme, selon le cas, les personnes suivantes pour évaluer le travail de recherche identifié ci-dessus :

Nom : _____	Fonction dans le jury : _____
Institution : _____	Profession : _____
Nom : _____	Fonction dans le jury : _____
Institution : _____	Profession : _____
Nom : _____	Fonction dans le jury : _____
Institution : _____	Profession : _____
Nom : _____	Fonction dans le jury : _____
Institution : _____	Profession : _____
Nom : _____	Fonction dans le jury : _____
Institution : _____	Profession : _____

Signature de la présidente, du président du SCAE

Date

**APPROBATION DU DÉCANAT LORSQU'IL S'AGIT DU PREMIER JURY D'ÉVALUATION D'UNE THÈSE OU D'UN MÉMOIRE OU DU DÉCANAT ET DU VICE-RECTORAT À LA VIE ACADÉMIQUE (SSA) LORSQU'IL S'AGIT DU DEUXIÈME JURY D'ÉVALUATION D'UNE THÈSE OU D'UN MÉMOIRE LORSQUE REQUISE**

Signature de la doyenne, du doyen

Date

Signature de la personne autorisée du Vice-rectorat  
lorsque requise

Date

**NOMINATION DES MEMBRES  
DU JURY D'ÉVALUATION  
D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE**

Toutes les personnes impliquées dans la nomination des membres d'un jury d'évaluation sont priées de prendre connaissance du texte intégral du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs concernant la composition des jurys à l'adresse Internet suivante : [www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/REGLEMENT\\_NO\\_8.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/REGLEMENT_NO_8.pdf) ( voir particulièrement les articles 6.6.1. et 6.6.6. ( essai et rapport ), 7.3.2.1. et 7.3.2.2. ( mémoire ), 8.3.2.1. et 8.3.2.2. ( thèse ) ). LE TABLEAU SUIVANT N'EST DONNÉ QU'À TITRE D'AIDE-MÉMOIRE

TYPE DE TRAVAIL DE RECHERCHE	THÈSE	MÉMOIRE	ESSAI OU RAPPORT DE RECHERCHE OU DE CRÉATION	ESSAI OU RAPPORT DE STAGE OU D'INTERVENTION
CARACTÉRISTIQUES DU JURY				
<b>JURY INITIAL :</b>				
<b>Nombre total de membres du jury</b>	4 (5, si codirection)	3 (4, si codirection)	Au moins 2	Au moins 2
<b>Membres obligatoires</b>	Direction de recherche	Direction de recherche	Tutrice, tuteur	Superviseure, superviseur du stage
<b>Autre(s) membre(s) (qualité)</b>	Professeures, professeurs d'université (sinon, autorisation du Vice-rectorat)	Professeures, professeurs d'université (sinon, autorisation du décanat)	Professeure, professeur	Personne responsable de l'étudiante, de l'étudiant sur le lieu du stage <b>ou</b> professeure, professeur
<b>Membre externe (à l'Université ou aux établissements associés)</b>	Au moins un et au plus deux membres externes	Non obligatoire, mais, le cas échéant, au plus deux membres externes	<i>(non déterminé)</i>	<i>(non déterminé)</i>
<b>Instance qui nomme</b>	Décanat	Décanat	SCAE*	SCAE*
<b>Présidence du jury</b>	Professeure, professeur de l'Université	<i>(sans présidence)</i>	<i>(sans présidence)</i>	<i>(sans présidence)</i>
<b>DEUXIÈME JURY :</b>				
<b>Composition</b>	<b>Direction de recherche et</b> 4 nouveaux membres, incluant au moins un, et au plus, deux membres externes	<b>Jury initial et</b> 2 membres additionnels, dont au moins un membre externe (si absent dans le jury initial)	<b>Jury initial et</b> un membre additionnel	<b>Jury initial et</b> un membre additionnel
<b>Instance qui nomme</b>	Vice-rectorat	Vice-rectorat	SCAE*	SCAE*
<b>Présidence du jury</b>	Professeure <i>régulière</i> , professeur <i>régulier</i> de l'Université	Professeure <i>régulière</i> , professeur <i>régulier</i> de l'Université	SCAE* détermine l'évaluation finale à partir de la décision majoritaire des membres du jury	SCAE* détermine l'évaluation finale à partir de la décision majoritaire des membres du jury

\* Sous-comité d'admission et d'évaluation dont la présidence est assurée par la directrice, le directeur du programme